



Thibaut GUILLUY
Directeur Général France travail

Paris, le 20 mars 2025,

Monsieur le Directeur Général,

Nos organisations syndicales ont initié fin 2024, un large mouvement de mobilisation afin de continuer à défendre l'ensemble de nos missions et à mettre en lumière nos conditions de travail en continuelle dégradation, cette dégradation ayant un impact direct sur l'accueil de nos publics.

Par différents courriers nous avons interpellé la ministre du travail et nos députés pour porter nos revendications, celles d'un service public de l'emploi disposant des effectifs et moyens à même de pouvoir remplir l'ensemble de ses missions.

La mobilisation du 5 décembre a permis de faire pression sur le gouvernement et les parlementaires et de porter nos revendications, notamment celle exigeant la NON suppression de 500 ETPT alors prévue par le gouvernement. Mais la loi de finance 2025 ne donne pas d'effectifs supplémentaires à France Travail. Par ailleurs, vous prévoyez, pour faire face au manque de moyens supplémentaires, le redéploiement de 3700 ETP d'ici 2027, mettant à mal les fonctions supports, pourtant indispensables au fonctionnement de notre établissement.

La loi de finance 2025, la désorganisation du travail liée à la mise en place des EDO et DPA ainsi qu'à l'inscription obligatoire ne permettent absolument pas de répondre aux besoins des usager.es en matière d'accompagnement dans l'emploi et d'indemnisation. De plus, depuis le 1^{er} janvier 2025, les organisations syndicales CFTC, CGT, FSU, STC, SUD emploi constatent l'épuisement et la colère de nombreux collègues, quels que soient les services ou les sites, directement liés à la mise en œuvre de la Loi Plein Emploi. La situation se dégrade rapidement et ne peut rester sans réponse concrète de votre part. Votre mail envoyé le 18 mars, jour de la 1^{ère} épreuve du concours interne des agent.es de droit public (dont le contenu et les problèmes techniques rencontrés par les collègues posent question), ne nous paraît pas être adapté aux préoccupations des collègues.

En outre, nos organisations syndicales ont régulièrement porté la revendication, dans le cadre des NAO, du nécessaire rattrapage des salaires et traitements au regard de l'inflation. L'année 2024 n'a pas donné lieu à une revalorisation des salaires pour les agents privés, et dans la fonction publique, le point d'indice est toujours gelé. Au calendrier social national apparaît une première date dite de NAO 2025 mais sans budget dédié à ce jour. Les agent.es de droit public, quant à eux, ne voient toujours pas la couleur de la revalorisation de leur grille.

Par ailleurs, nous dénonçons les attaques du gouvernement concernant les agent.es de la Fonction Publique qui s'appliqueront aussi aux collègues de droit public de notre établissement et vous

demandons d'agir pour mettre en œuvre des mesures permettant à ces derniers de ne pas perdre leurs acquis :

- Le maintien de l'indemnisation des jours de maladie à hauteur de 100 % du traitement (au lieu des 90 % imposés depuis le 1^{er} mars,
- GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) qui était versée à un tiers des agent.es publics de France Travail.

Ce sont pour toutes ces raisons que nos organisations syndicales, soucieuses de défendre les missions de service public et les personnels de France Travail, ont décidé, une nouvelle fois, d'appeler les agent.es de France Travail à faire grève pour :

- L'augmentation des effectifs en CDI,
- La CDIisation de nos collègues en contrat précaire qui le souhaitent,
- La ré-internalisation de nos activités et l'arrêt du recours à l'externalisation et à la sous-traitance,
- Une revalorisation des salaires et des traitements.

Par conséquent, veuillez considérer le présent courrier de nos organisations syndicales FSU emploi et CGT France travail comme valant préavis de grève pour l'ensemble des personnels de France travail pour la journée du mardi 1^{er} avril 2025, au nom de l'intersyndicale CFTC, CGT, FSU, STC et SUD.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos sincères salutations.

Pour la FSU emploi : Céline Lambert et Vincent Lalouette

Pour la CGT France travail : Francine ROYON et Brigitte MEYER